

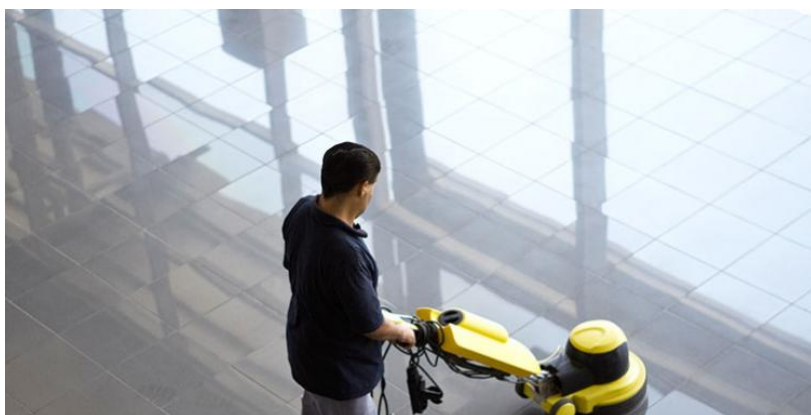
L'entretien et la remise en état des sols carrelés

DURÉE

1 jour

TARIF

280€ HT/ personne en inter-entreprises



INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Agents de Propreté, chefs d'équipe(s), chefs de site(s), inspecteurs

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Savoir utiliser une monobrosse et connaître les produits

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. Une attestation de stage est remise à chaque participant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer l'entretien et la remise en état des sols carrelés

LE PROGRAMME

Identifier et classer les produits céramiques et les différents grès

- La composition
- La classification
- La fabrication et les modes de cuisson

Connaître les caractéristiques de ces sols

- La résistance à l'usure
- La résistance à l'encrassement
- L'échelle de porosité

Choisir les méthodes d'entretien et de rénovation

- Les produits d'entretien et de rénovation
- La superficie à couvrir
- Le matériel spécifique

Organiser et procéder aux opérations de rénovation en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

- Le polissage à la poudre
- Le bouche-porage
- Les nouvelles techniques de remise en état sans produit chimique
- Le contrôle de la prestation et l'entretien du matériel

PUBLIC

Agents de Propreté, chefs d'équipe(s), chefs de site(s), inspecteurs

DURÉE

1 jour en présentiel en salle

COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les spécificités des carrelages et choisir la prestation adaptée

S'organiser et mettre en œuvre les prestations de nettoyage des carrelages

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Mises en situations professionnelles, apports théoriques et essais. Une documentation sera remise à chaque stagiaire

Animateur

Formateur spécialisé en techniques professionnelles

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Prévoir une tenue de travail

Code de formation TP202